



Une aide pour accélérer les rénovations énergétiques à Arzier-Le Muids

Arzier-Le Muids, Septembre 2025

Madame, Monsieur,

En Suisse, le secteur du bâtiment représente près de la moitié de la consommation énergétique nationale. L'assainissement des immeubles vétustes, souvent peu performants sur le plan énergétique, constitue donc un enjeu majeur. Pourtant, le taux de rénovation du parc immobilier demeure très faible, avoisinant à peine 1 %.

Consciente de ces défis, la Commune de Arzier-Le Muids souhaite soutenir les propriétaires dans leurs démarches de rénovation, en leur offrant un accompagnement structuré et personnalisé. Cet appui vise à leur permettre de :

- contribuer activement à la transition énergétique ;
- valoriser leur patrimoine immobilier ;
- réduire leur impact environnemental ;
- réaliser des économies substantielles sur les factures de chauffage et d'électricité.

Pour ce faire, la Municipalité collabore avec des spécialistes du programme **GROUP-IT** de la HES-SO Valais, soutenu par l'Office fédéral de l'énergie. Afin de présenter ce programme, la Commune a le plaisir d'inviter l'ensemble des propriétaires à une séance d'information gratuite et sans engagement :

Mardi 4 novembre 2025 à 20h00, Salle du Conseil communal, Rue du Village 22, Arzier

En cas d'impossibilité de vous rendre à la séance du 4 novembre, des séances supplémentaires seront accessibles aux habitants d'Arzier-Le Muids :

- lundi 3 novembre à 20h00, Salle polyvalente, Chemin des Vernes 1, Saint-George ;
- mercredi 5 novembre à 20h00, Salle polyvalente des Cimes, Ch. des Curtils 2C, Le Vaud.

Grâce aux programmes **GROUP-IT Photovoltaïque** et **GROUP-IT Rénovation**, vous pourrez bénéficier du savoir-faire de professionnels reconnus, couvrant un large éventail de travaux, notamment :

- remplacement d'un chauffage fossile (mazout, gaz) ou électrique par une solution renouvelable ;
- mise en place ou adaptation d'un réseau de distribution hydraulique et de chauffage au sol ;
- isolation du toit, des combles, des murs et du sous-sol ;
- remplacement des fenêtres ;
- installation de bornes de recharge pour véhicules électriques ;
- optimisation et régulation des installations techniques ;
- pose de panneaux solaires photovoltaïques.

C
O
M
M
U
N
E

D
.
A
R
Z
I
E
R

-

L
E

M
U
I
D
S

De la première évaluation jusqu'à la réception d'offres sélectionnées auprès d'entreprises régionales, vous bénéficiez d'un accompagnement neutre, incluant la prise en charge des aspects techniques, administratifs et financiers (subventions comprises). Une visite technique sur place permettra d'évaluer précisément les besoins de chaque bâtiment.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.group-it.ch.

En espérant vous rencontrer à l'occasion de cette soirée d'information, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La Municipalité